

#### **Les Questions et Réponses du Fournisseur #4**

1. Je regardais dans l'offre qui se termine demain, concernant les masques pour les voyageurs arrivant et j'ai remarqué qu'une autorisation de sécurité est nécessaire. Comment pourrais-je trouver un sponsor qui pourrait autoriser l'autorisation pour moi?

Toute demande de renseignements concernant l'obtention des exigences relatives à la sécurité doit être adressée au Programme de sécurité des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada conformément à la section 6.1 Exigences de sécurité de la demande de proposition. Veuillez également noter que la période de clôture de la sollicitation a été modifiée au 24 août 2020 conformément à la mise à jour du 19 août 2020.

2. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du Programme de sécurité des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>).

2. Nous tentons de faire parvenir un courriel à TPSGC.Surveillancedelintegrite-IntegrityCheck.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca pour le formulaire de déclaration relative à l'intégrité et cela ne fonctionne pas. Nous n'avons aucune condamnation à une infraction, devons faire le processus malgré tout? Nous avons déjà notre VOD.

L'Agence de la santé publique du Canada ne gère pas le site Web de vérification de l'intégrité et ne peut donc pas donner de conseils sur le lien brisé vers son adresse électronique. Le site Web fournit un formulaire en ligne à cet effet et il existe un lien vers Signaler un problème. Nous vous conseillons de contacter directement SPAC.

La demande de proposition exige que le fournisseur fournisse le formulaire avec sa proposition dans le cadre des documents de certification.